Le Temps

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

I. Le Temps. 1911-03-11.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

FAITS DIVERS

Bureau central météorologique

Vendredi 10 mars. — Une nouvelle dépression couvre tout le nord-ouest de l'Europe; son centre se trouve ce matin près de l'Islande (730 mm.); on note 745 mm. en Ecosse, 756 mm. en Irlande.

Une aire de forte pression s'étend des Açores à la Russie (Lorient 770 mm., Kief 771 mm.).

Le vent est faible et souffle de directions variables sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, des régions nord sur celles de la Méditerranée.

La mer est houleuse à la pointe de Bretagne et à Biarritz.

Des pluies sont tombées sur tout l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 4 mm. d'eau à Calais et à Toulouse, 3 à Nantes, 2 à Bordeaux, à Limoges et à Boulogne-sur-Mer.

La température reste un peu basse dans l'ouest et le sud du continent.

On notait ce matin : —14° à Haparanda, —1° à Paris et à Besançon, +2° à Rochefort, 4° à Marseille, 5° à Brest, 12° à Alger; et dans les stations élevées, —5° au puy de Dôme et au mont Ventoux, —14° au pic du Midi.

En France, la température va se relever dans le nord, où des pluies sont probables; le temps va rester nuageux et un peu frais dans les autres régions.

A Paris, hier, la température moyenne (4°) a été inférieure de 1°2 à la normale (5°2).

A la tour Eiffel, température maximum 4°6, minimum 2°2.

Monte-Carlo, à 10 h. matin 18°, à midi 23°. Temps printanier.

Observatoire municipal. RÉGION PARISIENNE

Le ciel était couvert la journée d'hier, et une pluie d'environ 1 mm. est tombée entre 2 h. 35 et 6 h. 50 du soir.

Ce matin le ciel est beau ou nuageux avec brume.

Le vent, de nord-ouest à nord-est, ne dépasse pas 5 mètres par seconde.

La température fournit ce matin des minima de —2° en banlieue.

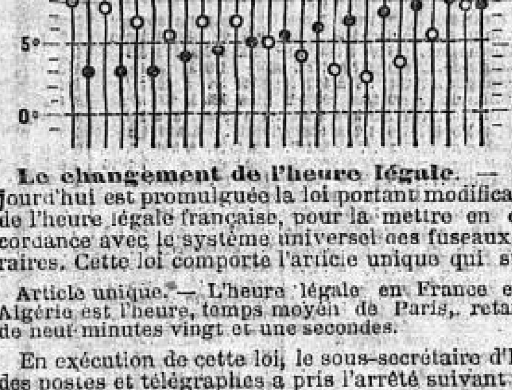

Le changement de l'heure légale. — Aujourd'hui est promulguée la loi portant modification de l'heure légale française, pour la mettre en concordance avec le système universel des fuseaux horaires. Cette loi comporte l'article unique qui suit :

Article unique. — L'heure légale en France et en Algérie est l'heure, temps moyen de Paris, retardée de neuf minutes vingt et une secondes.

En exécution de cette loi, le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes a pris l'arrêté suivant :

Article 1er. A partir de la nuit du 10 au 11 mars 1911, à minuit, l'heure de tous les bureaux de poste, télégraphe et téléphone est celle du temps moyen de Paris, retardée de neuf minutes et vingt et une secondes.

Art. 2. Pendant la période s'étendant de la nuit du 10 mars au 11 mars (minuit) à la nuit du 30 juin au 1er juillet 1911 (minuit), l'indication de l'heure transmise aux navires en mer, par les stations côtières radiotélégraphiques ouvertes au service public, sera suivie de la mention : « Heure de l'Europe occidentale ».

Art. 3. Le présent arrêté sera déposé au cabinet du sous-secrétariat d'Etat des postes et télégraphes pour être notifié à qui de droit.

Enfin le *Journal officiel* publie à la suite de ces documents une note sur le mode de transmission de l'heure aux navires en mer, dont les indications sont conformes à celles que nous avons publiées hier.

Les travaux de Paris. — Des enquêtes vont être ouvertes à partir de demain 11 mars dans les mairies des 1er, 2e, 4e, 9e, 10e, 11e, 12e et 20e arrondissements de Paris, sur divers projets d'alignement, d'élargissement ou de prolongement de voies publiques. Ces enquêtes visent :

1° Le dégagement des Halles centrales et la construction de deux nouveaux pavillons; l'élargissement de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois à l'angle de la rue de l'Arbre-Sec.

2° Le prolongement de la rue du Louvre entre les rue d'Argout et d'Aboukir; l'élargissement à quinze mètres du côté des numéros pairs d'un tronçon de la rue Montmartre entre la pointe Saint-Eustache et la rue d'Aboukir (2e arrondissement).

3° L'élargissement du passage Saint-Pierre et son prolongement jusqu'à la rue Beautreillis; l'élargissement de la rue des Deux-Ponts, côté pair, entre le quai de Béthune et la rue Saint-Louis (4e arrondissement).

4° L'élargissement de la rue Saint-Lazare au droit des nos 3 et 5 (9e arrondissement).

5° Le prolongement de la rue de l'Echiquier entre le Faubourg-Saint-Denis et le boulevard de Strasbourg (10e arrondissement).

6° L'ouverture de l'avenue Ledru-Rollin entre la rue de Charonne et la rue Basfroi; la modification de l'alignement de la rue de Charonne, côté impair, entre la rue des Tailliandiers et le passage Charles-Dallery; le déclassement de l'impasse Mortagne (11e arrondissement).

7° L'élargissement de la rue Jaucourt; le prolongement de la rue Abel entre l'avenue Daumesnil et la rue de Charenton (12e arrondissement).

8° Le prolongement de la rue de Tlemcen jusqu'à la rue des Amandiers (20e arrondissement).

Le professeur Swante Arrhenius à Paris. — La présence à Paris du professeur Swante Arrhenius, directeur de l'institut Nobel, de l'université de Stockholm, honore grandement la faculté des sciences, qui vient de lui faire à la Sorbonne un chaleureux et cordial accueil. Le professeur Arrhenius est en effet le célèbre auteur de la théorie des « Ions », qui a révolutionné les doctrines physico-chimiques actuelles, et ses pairs le considèrent comme un nouveau Newton.

Le professeur Arrhenius fait en ce moment une série de conférences très appréciées du monde savant. Il parlera notamment, ce soir, à huit heures et demie, et le 13, à onze heures du matin, des problèmes récents de chimie physique. Ces conférences lui ont été demandées par l'université de Paris d'une part, par la Société de chimie-physique et la Société de physique d'autre part.

Au musée de l'armée. — Le général Niox vient de recevoir le portrait du général Desvaux, sous-gouverneur de l'Algérie, commandant la cavalerie de la garde impériale en 1870. Ce don a été fait au musée de l'armée par Mme Paul Valentin, filleule du général Desvaux, en mémoire de son père, le colonel Robert, ancien aide de camp du général, ancien chef de cabinet du maréchal de Mac-Mahon.

Fin de la grève des garçons laitiers. — La grève des garçons laitiers est terminée. Elle a duré vingt-quatre heures.

On sait que les délégués des grévistes, conduits par M. Delmas, secrétaire général de leur syndicat, devaient avoir hier soir une entrevue avec les représentants des patrons, M. Jonot, président de la chambre syndicale de la laiterie en gros, et deux de ses collègues.

La discussion a été des plus courtoises. M. Jonot a déclaré que la majorité des patrons avaient été d'abord hostiles à cette entrevue, mais que dans leur désir d'arriver à une entente, ils étaient revenus sur leur décision. M. Delmas a ensuite exposé, au nom de ses camarades, les revendications des livreurs. Il a réclamé l'unification des salaires sur les bases suivantes : 300 francs par mois et cinq centimes par pot de lait livré; ou bien 150 francs et sept centimes et demi par pot, ou encore 120 francs et dix centimes par pot.

Quant au cautionnement de mille francs, dont huit cents francs servant de garantie comme « clause pénale », les garçons laitiers émettent le désir que la somme soit réduite de moitié.

M. Jonot a répondu que les patrons étaient prêts, ainsi d'ailleurs qu'ils l'avaient prouvé au cours des pourparlers engagés avant la déclaration de grève, à accorder certaines améliorations. Ils ont proposé la nomination d'une commission mixte qui sera *chargée d'examiner les revendications formulées par les garçons laitiers. Cette commission* se réunirait avant la fin du mois, si le travail était repris immédiatement. M. Delmas et les quatre délégués des grévistes ont insisté pour qu'aucun renvoi pour fait de grève ne fût prononcé.

Les grévistes avaient été convoqués à dix heures à la Bourse du travail pour prendre connaissance des résultats de l'entrevue. Des murmures et des protestations assez violentes ont accueilli le compte rendu fait par M. Delmas. Celui-ci demanda à l'assemblée de se prononcer en toute sincérité pour ou contre la reprise du travail.

Le vote a eu lieu au scrutin secret. Sur 282 votants, 139 se rallièrent à la proposition patronale; 134 se prononcèrent contre. Il y eut 9 bulletins blancs. A deux heures du matin, on a pu constater dans les gares de marchandises que les garçons laitiers avaient tous repris le travail.

L'accident de la gare du Nord. — Le surveillant chef Dollard, blessé à la gare de Paris-Nord, le 6 de ce mois, à l'arrivée du train de Cologne, dont la machine avait renversé un heurtoir, vient de quitter l'hôpital Lariboisière, dans un état de santé très satisfaisant, puisqu'il a pu monter seul les trois étages de la maison qu'il habite.

Découverte de sarcophages. — Des ouvriers du service de la voirie, qui travaillaient hier à une canalisation, rue du Mont-Cenis, près de l'église Saint-Pierre de Montmartre, ont mis à jour, au cours de leurs fouilles et à un mètre du sol, des sarcophages mérovingiens en plâtre. On a porté ces sarcophages au musée Carnavalet.

Double asphyxie. — Au numéro 15 de l'avenue de la Redoute, à Gennevilliers, habitaient depuis assez longtemps un marchand de vin, âgé de soixante-quatre ans, M. Albert Riberpray et son amie, de quatre ans plus jeune, Mme Louise Longueux. Ils ont été trouvés morts dans leur chambre à coucher. Les affaires du débit, que la clientèle désertait, périclitaient tous les jours, et Riberpray, en raison de son âge, ne trouvait plus à se faire embaucher en qualité de journalier.

Les malheureux se sont asphyxiés à l'aide de réchauds pour échapper à la misère.

Les fraudes sur les fourrages militaires. — On sait que M. Rosenfeld, juge d'instruction, est chargé d'informer sur les fraudes militaires commises au parc à fourrage de Versailles. On apprend aujourd'hui que la bascule qui avait été mise sous scellés et qui donnait de fausses pesées a disparu.

Le drame passionnel de Toul. — Le capitaine Leroux, du 69e d'infanterie, victime du drame passionnel que nous avons signalé, a succombé hier après-midi. Sa maîtresse, Marie Bédé, est de son côté dans un état qui ne laisse plus aucun espoir.

INFORMATIONS DIVERSES

— Mme T. Steeg recevra au ministère de l'instruction publique les trois premiers lundis du mois à partir de quatre heures.

Hôtel Drouot. — Vente après décès de M. G. du R... Amateur de porcelaines, M. G. du R... avait réuni un important ensemble de pièces de Saxe, de Sèvres et de Chine. Sa vente, qui comprend aussi des objets de vitrine, des bronzes, meubles et tapisseries des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles de Beauvais et des Flandres, aura lieu du lundi 13 au jeudi 16 mars, par Me H. Baudoin, successeur de Me P. Chevallier, et MM. Mannheim.

Exposition demain samedi et dimanche.

— L'exequatur a été accordé au chevalier Louis de Zepharovitch, consul général d'Autriche-Hongrie à Marseille.

TRIBUNAUX

Les prodigues. — Mme veuve Henry Say demandait hier à la première chambre du tribunal civil de donner un conseil judiciaire à son fils, M. Constant Say, âgé de vingt-huit ans. Elle alléguait, à l'appui de sa demande, les pertes considérables faites au jeu par celui-ci. Me de Laumois, avoué, a été donné à M. Constant Say comme conseil judiciaire.

Voleur et assassin. — On nous télégraphie de Beauvais :

Dans son audience d'hier, audience qui s'est terminée à minuit, la cour d'assises de l'Oise a condamné aux travaux forcés à perpétuité le nommé Yernaux, âgé de trente ans, accusé d'assassinat et de vols qualifiés. Le jury a répondu affirmativement à toutes les questions, en accordant les circonstances atténuantes.

L'accusé, déjà condamné dernièrement par la cour d'assises du Nord à quinze ans de travaux forcés pour de nombreux cambriolages, s'était reconnu coupable de six vols qualifiés commis dans l'Oise, mais il avait nié être l'auteur de l'assassinat de M. Bachelet, ancien pilote à Compiègne, assassinat commis le 21 janvier 1910 et retenu contre lui à la suite de perquisitions qui avaient amené la découverte à son domicile ou à celui de sa maîtresse de différents objets ayant appartenu à la victime.

Voleur des pauvres. — On nous écrit d'Angoulême :

Employé depuis quarante ans à la mairie de Cognac, secrétaire du bureau de bienfaisance de cette ville, Léon Georgeon, âgé aujourd'hui de soixante-huit ans, profitait de ces dernières fonctions pour arrondir ses revenus, constitués par 2,700 francs d'appointements comme employé de mairie, 1,700 fr. comme secrétaire du bureau de bienfaisance, et par quelques menues remises sur des affaires de représentations commerciales.

Depuis de longues années, grâce à l'absence d'un contrôle efficace, Léon Georgeon prélevait sur les fonds du bureau de bienfaisance destinés à nourrir les indigents une part importante.

Sur les 80 francs environ qu'il faisait prendre chaque semaine à la recette municipale, il distribuait seulement une trentaine de francs. Il s'appropriait le reste.

D'autre part, le bureau de bienfaisance de Cognac achetait chaque année pour 700 ou 800 francs de cotonnades destinées aux enfants pauvres des écoles. Léon Georgeon ne trouva rien de mieux que de faire ses achats personnels chez l'adjudicataire de cette cotonnade, et de faire payer le tout au bureau de bienfaisance. Pour masquer ses agissements, Georgeon faisait porter la somme entière sous la rubrique « cotonnades ».

L'an passé, Georgeon fit ainsi solder sur les fonds des pauvres pour plus de 1,200 francs d'étoffes d'ameublement, lainages, soieries, etc.

Léon Georgeon, qui vient de comparaître devant la cour d'assises de la Charente, a été condamné à deux ans de prison et à 10,000 francs de dommages-intérêts envers le bureau de bienfaisance de Cognac, partie civile.

Quant à l'adjudicataire des cotonnades, poursuivi comme complice, il a été condamné à six mois de prison avec sursis.

Dangereuses gamineries. — On nous écrit de Douai :

Le tribunal correctionnel de Douai vient de condamner à quatre mois de prison chacun avec sursis Jules Locufier, J.-B. Deregnaucourt et Samuel Verrière, ces gamins de quatorze ans qui, sous prétexte de se distraire, avaient brisé sur la voie ferrée de Douai à Lille des signaux et des poulies de transmission.

Madame Swetchine

Mme Swetchine fut une âme; âme délicate, tendre, à la fois ardente et réservée, qui ne tenait à la terre que par des liens fragiles, assez forts cependant pour l'y retenir pendant soixante et quinze ans. « Au fond, a-t-elle écrit, il n'y a dans la vie que ce qu'on y met. » Ce qu'elle mit dans la sienne, ce fut un apostolat affectueux, qui groupa autour d'elle les chefs du mouvement religieux de son temps; elle fut leur inspiratrice, leur guide et un peu de leur cœur. M. Fernand Laudet a fait revivre aujourd'hui à la Société des conférences, sa figure, déjà oubliée dans une étude qu'il a volontairement tenue dans une note générale, ce qui n'excluait ni l'exactitude, ni l'émotion.

Mme Swetchine était Russe; elle était née Sophie Soymonof et fut baptisée dans la religion orthodoxe. Son père cultiva son esprit avec le plus grand soin mais négligea son cœur; le complément d'éducation mondaine qu'elle reçut à la cour, où à quatorze ans elle entra en qualité de dame d'honneur de l'impératrice Marie, seconde femme de Paul Ier, ne lui donna point ce que l'imprévoyance paternelle avait laissé de côté. Elle se laissa marier, à dix-sept ans, au général Swetchine, qui en avait quarante-deux; mais malgré tout, d'une nature très droite, elle repoussa les entreprises du baron Stroganof qui voulait la consoler. Comme il fallait employer les heures vides de son existence, bientôt les heures douloureuses de sa vie, car toute jeune, la maladie la visita et elle ne connut pas un jour sans souffrances, elle s'adonna à l'immense travail de lire Voltaire, Rousseau, de les annoter et de les commenter.

Elle en était là de sa grande œuvre philosophique, lorsqu'elle connut Joseph de Maistre; elle fut conquise par lui, et dès lors son esprit flottant eut une direction et se tourna vers les choses religieuses.

Après avoir étudié, dans les textes, les raisons du schisme entre la religion grecque et la religion romaine, elle se décida, non sans avoir beaucoup lutté, pour la dernière, et abjura en 1815.

Cela lui créa à la cour une situation telle qu'elle fut obligée de quitter la Russie. Elle arriva à Paris au début de la Restauration, précédée des éloges de de Maistre qui écrivait à Bonald : « Dans peu, vous verrez à Paris une dame russe que je vous recommande très particulièrement. Vous n'aurez jamais vu plus de morale, d'esprit et d'instruction réunis à tant de bonté. » Elle fit ses débuts dans le salon de la duchesse de Duras, et s'y montra telle que celle qui la recevait disait : « Vous désarmez la malveillance. »

Puis ce fut un séjour en Italie, où elle fit la connaissance de Mme Récamier; ensuite, une saison d'eaux à Carlsbad, et enfin l'installation définitive à Paris, dans cet appartement de la rue Saint-Dominique, devenu si célèbre.

Elle y ouvrit un salon, qu'elle tint jusqu'à sa mort.

Ce fameux salon était au premier étage; il donnait sur une suite de jardins et communiquait avec une vaste bibliothèque.

Le seul luxe qu'elle y déployât était le luxe des fleurs et celui des lumières; ce dernier à l'excès. On y buvait le meilleur thé d'Europe. Il était ouvert de trois à six heures et de neuf heures à minuit; souvent, avant d'aller au bal, les femmes le traversaient dans tout l'éclat de leurs toilettes et de leurs parures. Là passèrent Bonald, Chateaubriand, Cousin, Abel de Rémusat, Molé, Falloux, Tocqueville, Augustin Cochin.

A côté était une chapelle qui était plus particulièrement le centre où se réunissaient Montalembert, Quelen, A. de Broglie, Lacordaire, Ravignan, Gratry, dom Guéranger.

Trois ou quatre grandes passions — elle-même le déclare — remplirent sa vie : la religion, la science, les affaires publiques, le soin de ses amis. Elle les satisfit toutes.

En religion, elle ramenait tout au catholicisme, dont elle pratiquait les préceptes de charité et de renoncement avec ardeur; sa piété allait jusqu'au mysticisme.

La science lui donna de grandes jouissances. « Elle croyait au progrès de l'esprit humain et au développement de la personnalité », dit M. Laudet. En politique, elle était monarchiste, mais elle était l'ennemie du pouvoir absolu; elle aima beaucoup la liberté, mais la considérait comme un moyen et non comme un but.

Quant à ses amitiés, elle en eut de nombreuses et d'illustres; toutes lui furent fidèles. Les deux plus célèbres furent celles de Montalembert et de Lacordaire, qui furent « ses fils spirituels ».

Elle poussa Montalembert à exercer sur le clergé, qui paraissait vaincu en 1830, cette action qui amena en 1848 ce que M. Laudet appelle « une apogée de popularité inconnue dans la suite ». Lacordaire, elle le rencontra au lendemain de la chute de l'*Avenir*; elle le réconforta et se porta son garant auprès des autorités religieuses que le ton du journal avait inquiétées. Grâce à elle, il obtint la chaire de Notre-Dame, où il se révéla. Il en résulta des relations dont leur correspondance révèle la caractéristique.

Pour Lacordaire, ce fut une affection maternelle qu'il lui voua; Mme Swetchine, de son côté, exerça une grande action modératrice sur ce prêtre ardent dont l'âme avait *le reflet des orages* qui troublent son époque.

En 1852, Mme Swetchine a soixante et dix ans. Coup sur coup elle perd son mari et deux amies très chères, la comtesse Elding et Mme de Nesselrode. Comme si ce n'était pas assez de ces tristesses, survint la guerre franco-russe : « C'est pour moi la guerre civile! », s'écria-t-elle.

Les luttes entre catholiques l'attristèrent encore plus, et aux polémistes elle donnait ce conseil : « La vérité ne doit pas être défendue de la manière dont elle est attaquée. »

Elle vécut alors un peu plus sur elle-même, se regardant décliner et vieillir avec sérénité. « Les années, disait-elle, se mangent un peu comme les cerises dans le panier d'un écolier; on va d'abord aux plus belles, puis viennent les bonnes, puis les moindres, enfin on est heureux de celles dont on n'avait pas voulu. »

Elle s'éteignit le 9 septembre 1857. Elle repose, ainsi qu'elle l'a voulu, au cimetière de Montmartre; sa tombe est ravagée par le temps; mais son souvenir est demeuré vivace et fort au cœur de ses amis qui l'ont adorée, comme le dit Scherer « jusqu'au culte ». — M. D.

SPORT

AÉRONAUTIQUE

LE DIRIGEABLE MILITAIRE « LE-TEMPS »

Ainsi que nous l'avons signalé hier, le dirigeable militaire *le-Temps* a effectué mercredi ses deux premières ascensions, qui furent très réussies. Ces ascensions font partie d'une série d'essais dits de *réglage*, destinés à permettre la retouche de certains points de détail qui pourrait être reconnus utiles par le délégué du ministère de la guerre chargé de recevoir le dirigeable *le-Temps*. Ce délégué est, on le sait, le capitaine Bois, qui fut pilote des dirigeables militaires *Patrie*, *République* et *Liberté*.

Le dirigeable militaire *le Temps* a été construit par la Société Zodiac. Sa forme est ellipsoïde dissymétrique. Il mesure 50 m. 20 de longueur et 9 mètres de diamètre au maître-couple. Son volume est de 2,300 mètres cubes, plus deux ballonnets d'un volume total de 514 mètres cubes. La nacelle est construite en bois, d'une longueur de 25 mètres et démontable en quatre parties.

Le dirigeable est propulsé par deux hélices en bois, entoilées, de 3 m. 10 de diamètre, placées de part et d'autre de la nacelle sur un pylône surélevé. Ces hélices sont actionnées par un moteur d'une puissance de 65-70 chevaux à quatre cylindres, construit par MM. Dansette et Gillet.

Rappelons que la série d'ascensions de réglage, actuellement en cours, sera suivie des essais de réception proprement dits; ces essais se composent de deux ascensions : l'une de durée (cinq heures), l'autre d'altitude.

NOUVEAUX RECORDS AVEC PASSAGERS

Poursuivant la série des expériences qu'il a entreprises au camp de Châlons, l'aviateur Nieuport a battu hier les records de vitesse avec deux passagers.

Dans un premier essai, il couvrit en 1 h. 4 m. 58 s. 1/5 une distance de 110 kilomètres, ayant ainsi fourni une vitesse moyenne de 101 kilom. 466 à l'heure.

Au cours d'un second essai, l'aviateur Nieuport, seul à bord de son appareil, couvrit 80 kilomètres en 44 m. 52 s., c'est-à-dire à une vitesse moyenne de 107 kilom. 980 à l'heure.

TOULOUSE-MONTAUBAN ET RETOUR EN AÉROPLANE

Les aviateurs Roger Morin et Védrines, pilotant tous deux un monoplan, ont effectué, hier, dans d'excellentes conditions, le voyage aérien de Toulouse à Montauban et retour. Roger Morin prit le départ de Toulouse à deux heures une minute et Védrines à deux heures dix-huit minutes. Le même écart séparait les deux aviateurs à leur arrivée à Toulouse, et ce résultat démontre les grandes qualités de pilote de Roger Morin dont le monoplan est muni d'un moteur plus faible que celui de son collègue.

Après avoir évolué au-dessus de Montauban, les deux aviateurs reprirent le chemin de Toulouse où Roger Morin arriva à quatre heures huit minutes et Védrines à quatre heures dix-neuf minutes. Tous deux furent très applaudis par la foule pour leur belle randonnée aérienne.

L'AVIATEUR EUGÈNE RENAUX A L'AÉRO-CLUB DE FRANCE

L'aviateur Eugène Renaux, le vainqueur de l'épreuve Paris-puy de Dôme, a été fêté hier jeudi, par ses collègues de l'Aéro-Club de France.

M. L.-P. Cailletet, membre de l'Institut, président du club, a chaudement félicité M. Renaux et M. Senouque qui l'accompagnait dans sa randonnée aérienne.

M. Desachy, chef du cabinet du ministre des travaux publics, a adressé aux aviateurs les compliments du gouvernement.

Parmi l'assistance qui se pressait dans les salons de l'Aéro-Club, rue François-Ier, on remarquait également :

Le général Maunoury, gouverneur militaire de Paris; le comte de La Vaulx, Léon Barthou, général Roques, colonel Bouttiaux, Henri Deutsch (de la Meurthe), le comte de Lambert, Soreau, Arnold de Contades, baron de Zuylen, président de l'Automobile-Club de France; Tissandier, Reymond, sénateur; le capitaine Bellenger, le héros de Paris-Bordeaux; Angot, directeur du Bureau central météorologique, de Chardonnet, Fabre, Zens, Hennequin, Schelcher, Barbotte, Schneider, G. Besançon, Jules Dubois, Frantz Reichel, le député Grosdidier, le prince Georges Bibesco, Godard, etc.

FOOTBALL RUGBY

PARIS CONTRE LONDRES

Après-demain dimanche se rencontreront, sur le terrain du vélodrome du Parc des Princes, deux équipes de football rugby représentant Paris et Londres. Le match commencera à trois heures de l'après-midi.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort du comte de Brémond-d'Ars, marquis de Migré, doyen du conseil général du Finistère, où il représentait le canton de Pont-Aven.

LIBRAIRIE

LES·ANNALES

23e année. — 52 numéros par an

Chaque numéro contient la matière d'un volume : 8,000 lignes abondamment illustrées, un morceau de musique, la vie littéraire de la semaine.

Lire dans le numéro du 12 mars :

L'Esprit de Boileau........	Émile Faguet
Une Ennemie de Boileau....	Anatole France
La Maison de Boileau.......	André Hallays
Premier Printemps.........	Jules Claretie
Le Réveil................	Henri de Régnier
Quelques Lettres..........	Paul Bourget
Paris sous le Second Empire.	Arthur Meyer
La Pendule de Le Verrier...	C. Flammarion
Souvenirs de Théâtre.......	Frédéric Febvre
Les Livres Nouveaux........	Jules Bois
Les Petits Salons..........	Léon Plée
Mouvement Scientifique......	Max de Nansouty
Lettre à la Cousine.........	Yvonne Sarcey
Notes de la semaine.........	Bonhomme Chrysale

Chaque abonné reçoit un carnet individuel lui donnant de nombreux avantages : réductions de prix dans les magasins et les théâtres.

Abon. 1 an : France, Colonies, **10 fr.** — Etrang., **15 fr.** Pr le carnet joindre **50** c. timb.-poste au prix de l'abont. 51, rue Saint-Georges, Paris. — Le no **25** cent.

Paru chez Fasquelle depuis un mois à peine, le beau roman de mœurs conjugales, la *Mésentente*, de Léon Daudet, vient d'atteindre le neuvième mille.

AVIS ET COMMUNICATIONS

LE MEILLEUR DÉPURATIF

pour les estomacs délicats est celui qui, sous un faible volume, se montre le plus effectif. Un verre à bordeaux d'eau de Rubinat Llorach est une garantie de santé pour une saison entière. Vérifier la marque avant de faire envelopper le flacon.

CAFÉ NATUREL EN GRAINS DÉCAFÉINÉ SANS ACTION SUR NERFS, CŒUR, SOMMEIL
GROS MAX Frères 31, R. des Petites-Ecuries
SANKA

THÉATRES

Le directeur de l'Odéon, à la suite de l'appel qu'il avait adressé pour un à-propos au sujet du prochain anniversaire de Boileau, qui sera célébré à l'Odéon les jeudis 30 mars et 6 avril prochains, s'est vu proposer quatre-vingt-douze actes en vers consacrés à l'auteur du *Lutrin*.

L'heureuse gagnante de cette tombola est Mme J. Galzy, dont la pièce : *la Revanche de Boileau*, entre en répétitions au second Théâtre-Français avec la distribution suivante :

Boileau, MM. Denis d'Inès; Racine, Grétillat; La Fontaine, Flateau; Lison, Mlle de France.

— MM. Messager et Broussan viennent d'engager un nouveau ténor, M. Robert Lassalle, qui chante en ce moment avec succès à l'Opéra de Boston.

M. Robert Lassalle est le fils du célèbre baryton. Ses débuts auront lieu dans le courant d'avril.

— Ce soir :

Aux Variétés, à neuf heures, première représentation de *Mariages d'aujourd'hui*, comédie en trois actes de M. Albin Valabrègue. Voici la distribution :

MM. Max Dearly, Fernand Dravell; Prince, Henri Bérard; Numès, Paul Favarette; Moricey, Léon Chamboreau; Avelot, Pérussac; Darcourt, Victor; Herreyre, un commissionnaire.

Mmes Marie Magnier, Mme Hibly; Germaine Renver, Louise; Marcelle Prince, Jeanne; Miller, Mme Chamboreau; Debaker, Héloïse; Badin, Emma; Mareil, Hermance; Harva, Mme Capdevez; de Naudières, Francine; Javotte, Lucie; Paulette, Irma.

Au Palais-Royal, à neuf heures très précises, répétition générale de *l'Amour en manœuvres*, vaudeville en trois actes de M. Mouëzy-Eon.

A la Comédie-Française, *le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.

M. André Brunot jouera pour la première fois le rôle de Figaro et Mlle Provost celui de Chérubin.

Les autres rôles par MM. Jacques Fenoux, le comte Almaviva; Siblot, Bridoison; Joliet, Bartholo; Falconnier, un huissier; Ravet, Bazile; Croué, Antonio; Jacques de Féraudy, Grippe-Soleil; Lafon, Doublemain, et Décard, Pédrille.

Mmes Cécile Sorel, la comtesse; Berthe Cerny, Suzanne; Fayolle, Marceline; Yvonne Lifraud, Fanchette.

— C'est le 16 mars que sera plaidé devant la 3e chambre le procès de M. Jules Case contre M. Niccodémi, affaire qui intéresse les auteurs. Dans *le Refuge*, que M. Niccodémi, secrétaire général du théâtre Réjane, fit représenter sur cette scène, M. Jules Case reconnut des ressemblances évidentes avec une pièce, *le Sourire de Labardin*, qu'il avait présentée et fait recevoir deux ans auparavant à ce même théâtre. Me Signorino plaidera pour M. Jules Case, Me Emile Strauss pour M. Niccodémi.

— *Le Martyre de saint Sébastien.*

M. Gabriele d'Annunzio a lu hier au pavillon de Hanovre, devant ses principaux interprètes, sa nouvelle œuvre, *le Martyre de saint Sébastien*.

L'action se passe à Rome, à l'époque des martyrs chrétiens. Le premier acte met en scène le supplice de Marc et Marcellien, la première révélation de saint Sébastien et sa marche extatique sur les charbons ardents; le second acte comprend la destruction des idoles païennes, l'entrée de saint Sébastien dans la chambre magique et l'intervention de la fille malade des fièvres qui porte le dépôt sacré du Saint-Suaire; le troisième acte est consacré à la condamnation de saint Sébastien par l'empereur; le quatrième dépeint son martyre volontaire, avec le miracle des flèches et la mort édifiante du saint; enfin le cinquième acte montre son ascension au paradis.

Le Martyre de saint Sébastien est écrit en vers français, dans la forme des mystères du moyen âge.

La partition que M. C. Debussy a écrite est presque complètement achevée, et dès la semaine prochaine les répétitions de l'œuvre de M. Gabriele d'Annunzio commenceront au théâtre du Châtelet, sous la direction de M. Armand Bour.

— A l'université des « Annales », demain samedi, à cinq heures, « Parodie des romantiques », conférence par M. Félix Galipaux. Audition de Mlle du Minil et du conférencier.

— Max Morel, ce comique qui fit rire tout Paris, est mort il y a quelques jours en laissant une veuve dans la gêne. Une matinée au bénéfice de cette infortune aura lieu le lundi 20 mars, à deux heures, à la Scala, prêtée par M. Fursy. Au programme : Max Dearly, Mistinguett, Lantelme, Paul Ardot, Mayol, Vilbert, Girier, Morton, Maurel, Georges Flateau, Sinoël, Delphine Renot, Edmée Favart, Gabrielle Lange, Rivière, Morly, Bertha Silvain, etc. Et la liste n'est pas close. (On peut louer dès aujourd'hui à la Scala.)

— A la Société J.-S. Bach, beaucoup de familles profiteront de la répétition générale publique qui sera donnée jeudi prochain 16 mars, en matinée, à quatre heures, pour entendre la deuxième partie de l'œuvre de Bach, *la Passion selon saint Matthieu*. On trouve des billets pour le concert et des entrées pour la répétition générale à la salle Gaveau et chez les éditeurs.

— A l'Ecole des hautes études sociales, M. Camille Le Senne fera son feuilleton parlé hebdomadaire lundi 13 mars, à 4 h. 1/4, sur *l'Oiseau bleu*, avec le concours de Mlle Léo Misley.

Comprenez-vous

l'importance énorme de l'action toute nouvelle et spéciale de l'eau dentifrice Odol? Tandis que les dentifrices généralement employés jusqu'à ce jour ne peuvent agir que pendant le temps fort court du nettoyage des dents, l'Odol, au contraire, possède une action antiseptique et rafraîchissante qui persiste longtemps après son emploi. L'Odol pénètre dans les cavités des dents, imprègne pour ainsi dire les muqueuses des gencives et les dents de ses éléments antiseptiques et continue encore à exercer ses effets salutaires **pendant des heures entières.**

C'est grâce à cette propriété absolument unique et particulière à l'Odol que l'on obtient une action antiseptique prolongée qui débarrasse la denture, jusque dans ses plus fins replis, de tous les germes de fermentation et de putréfaction qui détruisent les dents. L'eau dentifrice Odol se vend dans toutes les pharmacies et parfumeries.

POUR AVOIR LA NOUVELLE HEURE EXACTE

Les chronomètres de marine et de poche exposés à l'étalage de M. Ligeron, horloger de la marine, 27, bd Bonne-Nouvelle, à Paris, donneront, dès demain, **la nouvelle heure légale exacte.** La maison Ligeron reçoit directement l'heure de l'Observatoire **grâce à son poste de télégraphie sans fil** qui se trouve en communication avec celui de la tour Eiffel.

SAVON BELFLOR L.T. PIVER

POUDRE DENTIFRICE DE BOTOT AU QUINQUINA OU AU CORAIL

FEUILLETON DU Temps
DU 11 MARS 1911 (6)

LA MUSIQUE

Le Chevalier à la rose, comédie musicale en trois actes; poème de M. Hugo de Hofmannsthal; musique de M. Richard Strauss.

Une fois encore l'Opéra de Dresde, obtenant la préférence sur les autres théâtres d'Allemagne, a donné la première représentation d'un ouvrage nouveau de M. Richard Strauss. Après *Salomé*, après *Elektra*, voici le *Chevalier à la rose*. Et conviés de tous les pays, des artistes, des amateurs et des critiques sont venus assister à cette représentation. Ils étaient moins nombreux naguère : à la première de *Salomé*, deux Français seulement étaient présents; à celle d'*Elektra*, l'on en pouvait compter une dizaine. Pour le *Chevalier à la rose*, je ne sais combien ont fait le voyage; mais pendant les entr'actes, on entendait dans les couloirs quantité de voix parler français, ou bien avec l'accent français parler allemand. Les Anglais n'étaient pas plus rares, et il y avait des Hollandais, des Russes et des Italiens; l'Europe entière, ou peu s'en faut, était là-bas représentée. C'est d'ailleurs fort bien fait ainsi; il n'y a pas tant de grands musiciens dans le monde; et si incommodes, si agressifs, si irritants que puissent sembler ses défauts, l'auteur du *Rosenkavalier* en est un. Mais regrettons, tandis que l'Allemagne s'entend si bien à entourer d'attention, d'admiration et de bruit les œuvres de ses principaux artistes, que la France n'ait pas plus souci des siens.

Vous savez que M. Richard Strauss, délaissant cette fois les aventures violentes et tragiques où il semblait jusqu'ici se complaire, a mis en musique une aimable histoire, qui ferait fort bien le sujet d'un opéra comique à la mode d'autrefois. L'auteur de cette pièce sans noirceur n'est autre que M. de Hofmannsthal, qui fut naguère le poète de la frénétique *Elektra*. Les livrets se suivent et ne se ressemblent pas. Outre ces différences de nature et de caractère, une différence de forme distingue tout d'abord le *Rosenkavalier* des ouvrages précédents de M. Strauss. La coupe de ceux-ci était inédite et particulière : *Elektra*, *Salomé*, *Feuersnoth*, consistaient tout entier en un acte, unique à la vérité, mais démesurément long, et qui durait près de deux heures. Le *Rosenkavalier* est composé de trois actes dont la dimension n'est point exceptionnelle, puisque la somme de leurs durées ne dépasse trois heures que de peu : c'est donc tout à la fois l'œuvre la plus normale et la plus considérable que M. Strauss ait écrite pour le théâtre. Le lieu de l'action est Vienne; le temps, les dernières années du dix-huitième siècle. Au premier acte, le rideau levé montre une chambre à coucher somptueuse; le lit, les boiseries, les meubles tout en or sont de ce style rococo dont les palais et les châteaux d'Allemagne et d'Autriche, Schœnbrunn, Amalienborg ou Potsdam, montrent tant d'exemples, et si caractéristiques. Dans cette chambre, sur un sofa, deux amants, en déshabillé galant, sont aux bras l'un de l'autre. Elle, c'est la maréchale princesse Thérèse de Werdenberg; jeune encore et dans l'éclat de la beauté, mais d'une beauté déjà mûrissante. Lui, c'est un petit cousin de la maréchale, le comte Octavian Rofrano, que ses amis et ses amies surnomment Quinquin; seize ans à peine, séduisant, amoureux, joyeux et fou : Chérubin grand seigneur. Le vieux maréchal, le maître du logis et l'époux de la belle Thérèse, chasse l'ours et le lynx dans les forêts croates; et l'on met son absence à profit. C'est le matin. Les deux amants échangent de tendres propos, coupés de menus épisodes tels que l'entrée d'un négrillon, tout d'or vêtu lui aussi, qui apporte à la maréchale son chocolat; interrompus enfin par un grand tumulte de chevaux et de voix dans la cour du palais. Un moment on craint que le maréchal ne soit revenu à l'improviste. Non pas; ce n'est qu'un parent de Thérèse, le baron Ochs de Lerchenau, personnage d'antique noblesse, mais épais campagnard à lourdes façons, qui avait annoncé à la maréchale sa visite pour ce matin même, par une lettre dont elle n'a pas pris souci. Force est bien d'introduire le baron. Octavian, moitié par nécessité, moitié par jeu, se déguise en soubrette, travestissement à quoi ne contredisent ni la fraîcheur de son teint, ni la grâce de son visage et de sa taille.

Le baron fait son entrée, s'installe, conte à la maréchale ses affaires, tout en regardant avec convoitise la jolie camériste, lui chuchotant à l'occasion de pesantes galanteries et lui proposant un souper en tête à tête. Il apprend à sa cousine qu'il est venu à Vienne pour se marier, et qu'il va épouser une toute jeune fille, Sophie de Faninal, dont le père est un fournisseur aux armées, anobli de la veille, mais extrêmement riche. Tout est convenu : Lerchenau passe sur la roture de son futur beau-père, en faveur de ses millions; et Faninal sur l'âge de son futur gendre, en faveur de ses quartiers. Mais selon une ancienne coutume viennoise, lorsqu'un fiancé va pour la première fois faire visite à sa fiancée, il doit être précédé d'un jeune cavalier, qui de sa part fait don à la jeune fille d'une rose d'argent. Qui, pour Ochs de Lerchenau, sera le « Chevalier à la rose »? Il ne connaît à Vienne personne qui puisse tenir ce rôle, et il demande à la maréchale de l'aider à sortir d'embarras. La maréchale cherche quelque temps sans succès. Puis une idée plaisante lui vient : pourquoi le Chevalier à la rose ne serait-il pas Octavian lui-même, cet Octavian déguisé en soubrette que Lerchenau courtise effrontément devant elle? Cela ferait une assez bonne comédie. Elle en fait aussitôt la proposition au baron, qui accepte avec joie, flatté par le grand nom des Rofrano; et pour achever de l'abuser, elle lui montre un portrait d'Octavian, en faisant elle-même remarquer la ressemblance extraordinaire de ce jeune seigneur et de sa caméristе. Mais c'est l'heure de la toilette de la maréchale; familiers et parasites de toutes sortes s'empressent auprès d'elle : coiffeur, modiste, notaire, veuve et orphelines nobles, marchands de petits chiens et d'oiseaux des îles, ténors napolitains, et un couple d'intrigants d'Italie, Valzacchi et sa femme Annina, chacun s'efforçant d'attirer sur soi l'attention de la grande dame et d'obtenir d'elle quelque faveur. Puis tous ces gens s'en vont, et avec eux s'éloigne Ochs de Lerchenau, non sans avoir chargé le couple Valzacchi de le renseigner sur la jolie soubrette. La maréchale reste seule, et sans qu'elle sache bien pourquoi, pénétrée de mélancolie. Est-ce que tout à l'heure, se regardant au miroir, tandis qu'on la coiffait, elle a cru voir sur son visage la marque des années? Est-ce que le mariage de la petite Sophie de Faninal lui a rappelé le temps où elle aussi sortait du couvent pour se marier? Ce temps est déjà loin, et bientôt on dira d'elle, en la voyant passer : « Regardez, c'est la vieille princesse Resi. » Octavian, qui a revêtu ses habits de cavalier, revient auprès d'elle; mais sa mélancolie n'en devient que plus profonde. Il n'est qu'un enfant : demain, aujourd'hui peut-être il s'en ira, il la quittera pour l'amour d'une autre, qui sera plus jeune et plus belle. Du moins, quand ce jour viendra, elle veut que l'adieu soit doux pour tous les deux. Vainement il proteste qu'il n'aime qu'elle et qu'il l'aimera toujours. Elle le congédie avec un sourire triste. Puis à peine est-il sorti, qu'elle est saisie de regret. Elle l'a renvoyé trop vite. Elle l'a laissé partir sans lui donner un baiser. Elle ordonne qu'on coure après lui; les laquais se précipitent. Trop tard : le comte Rofrano a disparu. Alors elle appelle le petit nègre et lui commande de porter à Octavian, dans un coffret de santal, la rose d'argent.

Deuxième acte. Le palais où Faninal loge somptueusement sa noblesse toute neuve. C'est un jour solennel; les valets sont en livrée d'apparat et les maîtres en habit de cérémonie : Faninal, traitant vaniteux et ridicule, et sa fille Sophie, délicieusement jolie et pure, attendent le Chevalier à la rose, que suivra bientôt le fiancé. Des acclamations l'annoncent dans la rue, dans la cour, dans l'escalier. Les portes s'ouvrent toutes grandes. Entre un cortège de laquais, d'heiduques, de pages, magnifiquement habillés aux couleurs de Rofrano, qui se rangent des deux côtés de la porte; puis seul, tout de blanc vêtu, la rose d'argent à la main, rayonnant de jeunesse et de beauté, paraît le chevalier Octavian. Il s'avance vers Sophie, et tout en échangeant les paroles cérémonieuses que prescrit l'étiquette, les deux jeunes gens se prennent d'amour l'un pour l'autre dès leurs premiers regards. Tandis qu'ils sont tout enivrés d'extase, survient le fiancé véritable, Ochs de Lerchenau, énorme, rude et vulgaire, qui tout d'abord se comporte avec sa fiancée comme avec une fille de ferme, l'épouvante par sa gaieté triviale et sa brutale galanterie. Avec Faninal, il passe dans la pièce voisine pour signer le contrat. Octavian en hâte interroge Sophie : épousera-t-elle cet homme? Et Sophie s'écrie : « Pour rien au monde! » Elle le supplie de lui venir en aide, et ils en arrivent vite à se confier leur naissant amour. Mais ils ont été épiés par Valzacchi et Annina, le couple d'intrigants qu'on a vu paraître au premier acte; averti par ses espions, Lerchenau revient et surprend les jeunes gens. Octavian lui déclare tout net que Sophie ne veut pas de lui. Ochs, qui n'entend point renoncer aux millions de Faninal, affecte d'abord de tourner grossièrement l'affaire en plaisanterie, puis devant la colère de plus en plus violente du Chevalier à la rose, il appelle ses laquais à l'aide. Octavian dégaine, croise l'épée avec Ochs, le blesse au bras. Hurlements de celui-ci, clameurs de la valetaille, fureur de Faninal, qui menace sa fille du couvent, et éconduit Octavian avec de grandes révérences; longue scène de tumulte pendant laquelle on panse le blessé étendu sur un sofa. Peu à peu chacun s'éloigne pour le laisser reposer. Mais l'Italienne Annina s'introduit de nouveau près de lui. Tout à l'heure il a commis la faute, étant aussi avare que lourdaud, de ne point rémunérer les services de l'intrigante, et Octavian a saisi l'occasion de la gagner à ses intérêts. Elle apporte au baron un billet doux : il est de la jolie caméristе, qui accepte le rendez-vous et le souper. Ochs ragaillardi oublie presque sa blessure, et s'égaye jusqu'à fredonner sa valse favorite, tandis qu'au-dessus de sa tête Annina esquisse un geste de vengeance.

Troisième acte. Une salle particulière dans une auberge des faubourgs de Vienne. C'est le lieu du rendez-vous. Octavian, qui a repris son travestissement de soubrette, Valzacchi, Annina et l'hôtelier préparent une bizarre fantasmagorie, destinée à troubler l'esprit du baron. Une trappe dans le parquet, un œil-de-bœuf au-dessus de la porte, des panneaux dans la muraille doivent laisser apparaître les figures grimaçantes de complices apostés. Ochs de Lerchenau arrive et s'assied à la table du souper avec sa conquête. Mais l'extraordinaire ressemblance, dont il s'était d'abord diverti, de la jolie fille et du Chevalier à la rose, l'inquiète et l'incommode à présent. Puis, chaque fois qu'il risque une galanterie, il voit surgir du plancher ou sortir des murs quelque apparition étrange; il pense avoir des hallucinations, ou la raison égarée; le joyeux rendez-vous commence mal. Et voici bien une autre affaire : la porte s'ouvre soudain, et une femme en vêtements de deuil, que Valzacchi, l'hôte et les sommeliers feignent de retenir, se précipite dans la chambre : c'est Annina déguisée, qui fond sur Lerchenau ahuri : « Mon mari! C'est mon mari! » s'écrie-t-elle. « C'est mon mari qui m'a lâchement abandonnée! » Et quatre enfants entrent après elle, et se jettent dans les jambes du baron, en glapissant : « Papa! papa! papa! », péripétie burlesque, renouvelée de *Monsieur de Pourceaugnac*. Colère, lamentations, vociférations, scandale, intervention de la police. Ochs se flatte qu'il lui suffira de se nommer pour que la police soit à ses ordres. Mais personne, ni l'hôte ni Valzacchi, ne veut certifier qu'il est bien le baron de Lerchenau. Et le commissaire, avisant la jolie soubrette, soupçonne Ochs d'être un débauché, un suborneur de jeunes filles. Ochs, qui commence à perdre la tête, a la malencontreuse idée de déclarer, pour dissiper les soupçons du commissaire, que cette jeune personne est sa fiancée, Sophie de Faninal. Mais à peine a-t-il prononcé cette parole imprudente, que survient Faninal lui-même, appelé par un messager d'Octavian; et après Faninal sa fille Sophie. Imbroglio inextricable, nouvelle scène de tumulte, plus longue encore que celle du deuxième acte, et à laquelle met seule fin l'entrée de la maréchale, arrivée on ne sait trop comment ni pourquoi, mais devant qui chacun s'incline. Ochs de Lerchenau, délivré, mais honteux et confus, s'échappe, renonçant à Sophie et à son mariage. Octavian, qui avait disparu un moment, revient non plus en soubrette, mais en jeune seigneur. Et la maréchale accomplit le sacrifice qu'elle pressentait, qu'elle annonçait naguère, le sacrifice de son amour et de son bonheur au bonheur et à l'amour d'Octavian. Avec une fermeté mélancolique, elle lui dit de la quitter et d'aller vers la jeune fille qu'il aime; et elle n'a pas de peine à obtenir du fournisseur aux armées, ébloui par son prestige et son rang, la main de Sophie pour le Chevalier à la rose. Puis elle quitte l'auberge, s'appuyant sur la main que lui offre respectueusement Faninal. Les amoureux restent un moment seuls, éperdus de leur félicité soudaine, et se disant l'un à l'autre leur extase comme en rêve. Mais on les appelle : ils sortent en courant, la main dans la main. La scène est vide et sombre. Tout à coup la porte se rouvre; le petit nègre de la maréchale entre, une lanterne à la main, cherche de tous côtés un objet mystérieux, trouve ce qu'il cherchait, un mouchoir perdu par Sophie, l'agite victorieusement en l'air, disparaît... Rideau.

Telle est l'action — simple par ses grandes lignes, une action de comédie italienne; compliquée et enchevêtrée dans ses détails, vous avez eu l'occasion de le reconnaître — que M. Strauss a choisie pour la mettre en musique. Le poème de M. de Hofmannsthal est à la fois ingénieux et maladroit; l'une de ses maladresses les plus apparentes est la réunion, sans raison et presque sans prétexte, dans une petite auberge des faubourgs de Vienne, et en pleine nuit, de Faninal, de Sophie et de la maréchale. Passe pour Faninal; Octavian a pour le faire quérir et le mêler à cette aventure d'excellents motifs. Mais Sophie? Mais surtout la maréchale? Elle ne vient là que pour dénouer l'intrigue et finir la pièce. Cette faute, qui ne touche qu'à l'agencement extérieur de la comédie, n'est d'ailleurs pas la plus grave. Il en est une autre, beaucoup plus fâcheuse, parce qu'elle nuit à l'unité du caractère et au développement des sentiments de l'un des principaux personnages : c'est le changement brusque et inexpliqué qui s'accomplit chez la maréchale, entre le premier et le troisième acte. A la fin du premier, elle était une amoureuse passionnée, à peine effleurée par le pressentiment mélancolique du déclin de sa beauté et par la crainte des tristesses à venir. Au troisième, on la retrouve entièrement détachée de son amour, ayant renoncé d'un cœur tranquille à tout ce qui a été sa vie, et devenue presque maternelle pour son jeune amant. Tout ce changement s'est passé pendant le deuxième acte, où la maréchale ne paraît point; on n'en a rien vu. C'est dommage; c'eût été le plus intéressant de la pièce. D'autant plus dommage, que le personnage de la maréchale, tel que le montrent les traits trop peu suivis par lesquels il est dessiné, est fort attachant et plaisant, et qu'au premier acte il est adroitement et joliment nuancé. Le caractère d'Octavian, qui semble exactement inspiré de celui de Chérubin, a une vivacité et une juvénilité agréables; celui de Sophie, une ingénuité et une candeur absolues, qui sont charmantes. Les deux personnages bouffes, Lerchenau et Faninal, sont traités de façon assez comique, mais avec trop de lourdeur et d'insistance, et leurs rôles, le premier surtout, sont trop développés. Pareillement, les scènes de tumulte burlesque qui occupent toute une partie du deuxième et du troisième acte sont d'une longueur excessive, et par surcroît, d'une originalité médiocre et d'un faible divertissement. Mais, malgré ces défauts divers, la pièce de M. de Hofmannsthal, curieusement écrite dans le dialecte viennois de la fin du dix-huitième siècle, est l'œuvre d'un poète; elle contient quantité de jolis détails; et elle offre à la musique l'occasion d'exprimer des nuances de sentiments et de caractères délicates et neuves; on conçoit qu'un musicien se soit laissé séduire par elle.

PIERRE LALO.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France